



Presse

Lu pour vous



Jeudi 23 mai 2019

Briser l'omerta du suicide en milieu professionnel: premier colloque sur le sujet

Paris, 23 mai 2019 (AFP) - Le procès retentissant autour des suicides à France Télécom met en lumière un sujet "tabou" dans le monde professionnel, qui n'épargne aucun secteur, des entreprises aux hôpitaux en passant par l'éducation et la police, selon le premier colloque organisé sur le sujet.

"Il n'y a pas de chiffrage global du suicide en milieu professionnel", relève l'organisateur du colloque Jean-Claude Delgenes, président du cabinet Technologia, qui a expertisé 134 "crises suicidaires" depuis 1997, dont celle de France Télécom. Il évoque une "conspiration du silence" qui rencontre parfois la souffrance des familles, peu désireuses d'exposer leur douleur sur la place publique.

Les organisations cherchent généralement des causes personnelles au suicide d'un travailleur, une "stratégie du défaussement" dangereuse qui nie les raisons profondes: "incertitude dans l'emploi, épuisement professionnel, pratiques de management délétères, harcèlement, mobilité forcée qui met en échec le salarié".

Aucun secteur n'est à l'abri, comme l'ont montré les témoignages lors du colloque.

Rémi Boyer, dont l'association "Aide aux profs" a accueilli depuis 2006 16.000 enseignants en détresse, évoque "un milieu où on apprend à garder ses émotions pour soi". Les chiffres manquent. Une étude de l'Inserm de 2002 estimait le nombre de suicides à 334 en moyenne par an, dont seulement 0,5% à 2% sont médiatisés.

Chez les agriculteurs, le risque est "trois fois plus élevé chez les hommes et deux fois plus chez les femmes que dans la population générale", a souligné Anne Gautier de la sécurité sociale agricole (MSA).

Dans l'armée, "la grande muette", l'omerta est la règle, a souligné Christophe Godard, qui évoque pour la première fois en public le suicide de son fils, 29 ans, lieutenant de l'armée de l'air. Il s'est tiré une balle dans la tête en juillet 2018 avec son arme de service sur son lieu de travail, en laissant un mail disant "ce qui va se passer est un accident du travail".

Formateur au pilotage de drones, il rentrait d'une mission au Niger où il avait vu une bombe exploser faisant des victimes. "Il n'avait eu aucun soutien psychologique, on m'a dit qu'il n'y avait pas eu de temps pour ça".

- Epuisement professionnel -

Dans la police, où 30 suicides ont été dénombrés depuis le début de l'année, selon le secrétaire général d'Alternative Police CFDT Denis Jacob, l'épuisement est patent. "Depuis l'attentat contre Charlie Hebdo (janvier 2015) les policiers sont suremployés. Les heures supplémentaires se multiplient, les repos sont annulés".

Dans la santé, les suicides se succèdent depuis la mort en 2015 d'un cardiologue à l'hôpital Georges Pompidou à Paris. "Le sentiment de ne pas faire son travail comme il faut est de plus en plus prégnant", a souligné Didier Bernus (FO Santé publique).

Généralement, la "fragilité" du travailleur est mise en avant "pour dédouaner l'organisation" relèvent les intervenants.

La loi retient une "présomption d'imputabilité" lorsque le suicide se déroule sur le lieu de travail, pendant les horaires de travail. Il est alors déclaré en accident du travail et indemnisé par l'Assurance maladie. A défaut, la preuve que le suicide est survenu du fait du travail doit être apportée par la famille, a précisé l'avocate Françoise Maréchal.

La prévention se borne souvent à un numéro vert, "très insuffisant", note le président de Technologia.

"Un suicide en milieu professionnel doit être une alerte pour le management", a martelé Bernard Ollivier, qui a géré la crise suicidaire au Technocentre de Renault Guyancourt (3 suicides d'ingénieurs en quelques mois en 2006). Il constate alors le "surinvestissement" des ingénieurs, et commence par réduire les horaires d'ouverture du centre (5h30 à 22h30) "que certains confondent avec leurs horaires de travail".

Gérard Sebaoun, cardiologue, ancien député et rapporteur de la mission parlementaire sur le burn-out en 2017 met en cause "une culture d'entreprise basée sur l'évaluation permanente, la culture du chiffre".

Un mode de management "hérité des multinationales américaines comme IBM et vendu par les grands cabinets de conseil dans le monde entier", selon le sociologue Vincent de Gaulejac.

"Une des conséquences des transformations du travail, c'est le chômage de masse, a conclu le psychiatre Michel Debout, qui appelle à "se préoccuper aussi du risque suicidaire chez ceux qui ont perdu leur travail".